

Équité et inclusion au sein de la démocratie

Pour reprendre les propos de Dave Nash, le scrutin majoritaire uninominal à un tour (SMUT) est parfois décrit comme un système favorisant l'élection de gouvernements forts et stables. S'il est vrai qu'il donne plus souvent des gouvernements majoritaires, il n'apporte pas pour autant de stabilité à long terme.

Lors des élections de 2011, voici les pourcentages de voix qui ont élu :

Yukon

Le gouvernement, 27 %

L'opposition, 19 %

Personne, 54 %

Fédéral

Le gouvernement, 29,7 %

L'opposition, 20,7 %

Personne, 49,5 %

Peut-on vraiment parler de démocratie?

Faites-vous entendre

Systeme electoral proportionnel-preferentiel-regionale (PPR)

Le nouveau système électoral proportionnel-préférentiel-régional (PPR) mixte a été conçu à partir de ce que des personnes s'intéressant à la question disaient vouloir dans les élections :

- Que les résultats soient équitables et représentatifs
- Que leur vote compte de façon tangible
- Que l'utilisation soit simple pour les électeurs
- Que toutes les personnes élues à un siège obtiennent plus que la moitié des votes
- Qu'il n'y ait pas de liste de parti
- Qu'il n'y ait pas plus de politiciens ou pas beaucoup plus.

Et sur le plan de la gouvernance :

- Digne de confiance, équitable, respectueuse et responsable
- Un gouvernement et une opposition qui travaillent de concert à l'adoption de lois en tenant compte du bien-être général de la société
- Avoir au moins un député élu qui est représentatif de leur vote et qui n'habite pas trop loin.

Grâce au système proportionnel-préférentiel-régional (PPR) mixte, presque tous les électeurs participeraient aux résultats des élections et seraient en mesure d'identifier un député que leur voix a permis d'élire. Leur suffrage compterait de manière significative, car ils pourraient voter séparément pour le candidat qu'ils préfèrent dans la circonscription et pour le parti qu'ils préfèrent pour la répartition des sièges. Lorsque tous les votes comptent dans des élections, il n'y a pas de gouvernements fausement ou illusoirement majoritaires. Il est possible de demander des comptes à des gouvernements minoritaires véritablement représentatifs et les députés n'auraient d'autres choix que de travailler en collaboration dans leurs corps législatifs. Le gouvernement ne serait pas renversé par une opposition sûre de remporter aisément une fausse majorité comme cela s'est souvent produit avec le système uninominal majoritaire à un tour. Il est fort probable que nous aboutirions à une gouvernance beaucoup plus efficace et inclusive.

Vous pouvez consulter le livre blanc, qui explique le scrutin PPR, son utilisation et ce qu'il peut accomplir, à <http://electoralchange.ca>.

L'effet proportionnel du PPR sur le résultat d'élections passées au Canada (partielle), en Alberta, en Ontario (partielle), au Québec et au Yukon y est présenté ainsi qu'une amorce de dialogue amusante. Nous espérons que vous trouverez le tout intéressant et utile.

Sommaire, le 18 octobre 2015

LA DÉMOCRATIE AU CANADA

Pourquoi s'inquiéter?

Vidéo - 5 minutes – « *Do you want your vote to count?* » <https://goo.gl/NLIVbg>

1 L'actuel système uninominal majoritaire à un tour (SMUT) a fréquemment mené à l'élection de gouvernements représentant les besoins, les souhaits et les valeurs de moins de la moitié des électeurs.

2 Voilà sans doute pourquoi les électeurs canadiens se sont lassés du système à un point tel qu'aux élections fédérales de 2011, seulement 61 % des Canadiens admissibles ont voté (Élections Canada, 2011).

3 Le système proportionnel-préférentiel-régional (PPR) que nous préconisons ferait du Canada une démocratie plus inclusive et représentative. Le PPR ferait en sorte que presque tous les suffrages exprimés lors d'élections auraient une incidence sur le corps législatif résultant.

4 Le PPR est un système hybride qui intègre des éléments du système actuel du Canada, qui a pour base les circonscriptions, mais qui comprend aussi des éléments du scrutin préférentiel et de la représentation proportionnelle.

5 L'élaboration du système PPR repose sur les éléments que les personnes désireuses d'améliorer notre système électoral ont demandé d'intégrer dans un nouveau système.

6 Le système PPR réorganise le pays, la province ou le territoire en circonscriptions qui font environ deux fois la taille des circonscriptions actuelles. La population de chacune d'elles y élit un représentant au moyen d'un scrutin préférentiel.

7 L'autre moitié des représentants est élue à des sièges dont la répartition est proportionnelle. Ainsi, les électeurs qui n'ont pas voté pour l'élue de leur circonscription sont aussi représentés.

8 La répartition des sièges attribués de manière proportionnelle reflétera la popularité relative des partis dans des « régions électorales » géographiquement cohérentes. Les représentants élus à la proportionnelle seront normalement les candidats non élus les plus populaires du parti politique à l'intérieur d'une région électorale.

9 Grâce aux représentants élus à la proportionnelle, la répartition des sièges au Parlement sera assez représentative de la répartition des opinions politiques parmi les électeurs.

Je vous remercie, Dave Nash, d'avoir ajouté l'élément de « l'égalité des voix » qui est fort important pour atténuer l'effet ou l'intérêt du vote stratégique. Les électeurs pourront voter très efficacement en utilisant tous les choix qu'ils veulent grâce au système proportionnel-préférentiel-régional mixte (PPR). Ils voteront avec la tête et le cœur. Je remercie également les quatre autres personnes qui ont joué un rôle majeur dans l'élaboration du PPR, soit Ted Dean, Bill Mills, Marlene Rusk et Heather Rusk.

Si le système PPR parvient à rendre la démocratie au Canada inclusive et véritablement représentative, Dave Brekke aura de nombreuses personnes à remercier de leur aide dans sa quête de 11 ans, qui a commencé lorsqu'il siégeait à un comité qui commentait des propositions visant à augmenter la participation des électeurs en 2005. Il a d'abord été choqué lorsqu'il a entendu un directeur de scrutin dire : « *Pourquoi examinons-nous tout cela? Pourquoi n'examinons-nous pas le système électoral?* » Il s'agissait d'une question politique. Élections Canada a donc dit qu'elle ne pouvait pas être abordée. C'est pendant ces soirées qu'il a compris pourquoi les Canadiens devraient examiner et

améliorer le système électoral. Il a créé officiellement le Mouvement pour la représentation équitable qui travaille à ce problème depuis l'an 2000.

Nous espérons que ce mémoire nous donnera le temps de discuter plus avant du système PPR lorsque vous serez à Whitehorse, le 26 septembre 2016.

Ken Briggs, président du Mouvement pour la représentation équitable – groupe du Yukon

Pour en savoir plus, visiter le site Web <http://electoralchange.ca>

P.S. Proposition à l'intention du Comité spécial sur la réforme électorale

Le système électoral proportionnel-préférentiel-régional (PPR)

Venez découvrir le nouveau système électoral mixte qui favorise une démocratie véritablement représentative, en établissant des liens plus probables entre l'électeur et le représentant élu.

Faisons-lui subir le

test A A R: Acceptons-le – Améliorons-le – Remplaçons-le

Ce système n'a jamais été utilisé jusqu'ici. Le Canada devrait-il l'essayer?
À ce stade-ci, nous croyons que si!